**CONSEIL D’ETABLISSEMENT DU 31 JANVIER 2017**

* **Ordre du jour :**

- Le lien école-paroisse ; le projet pastoral

* Point sur les travaux
* Bénédiction du 4 mars
* Questions diverses

**Etaient présents :**

* **Enseignantes** 
  + - Candice Kermen
    - Gwënola Gérard
    - Régine Valotaire
    - Elisabeth Lepelletier
    - Stéphanie Charil
* **Personnel**
* **APEL** 
  + - Virginie Gaigeot
    - Nathalie Loison
* **OGEC**
  + - Sandra Chatellier
    - Céline Lamazure
* **Paroisse**
  + - Père Sicot
    - Annie Bousseau

**Absents excusés** : Isabelle Tual, Sylvie Régnier, Jessica Geslin, Rachel Bodin

1. **Le lien école-paroisse – Le projet pastoral**
   * Lien école-paroisse pour la catéchèse
     + Une baisse des inscriptions en CE1 est constatée ; il est possible que les parents ne soient pas suffisamment informés. Des actions peuvent être conduites à l’école pour rendre la paroisse plus « visible » et mieux informer les parents :
       - Ajouter une page paroissiale sur le site de l’école (avec des infos sur la catéchèse).
       - Participation de la paroisse aux Portes Ouvertes et au café de rentrée.
       - En juin, présenter la catéchèse paroissiale aux CP et aux parents à la sortie de l’école.
   * Projet Pastoral
     + Le projet actuel, inclus dans le projet d’établissement, est très succinct. Un outil de relecture fourni par la DDEC permettra à l’équipe pédagogique de faire un état des lieux qui servira à réécrire le projet pastoral de l’établissement.
     + La démarche synodale initiée par l’évêque s’étendra du 4 février 2017 au 4 février 2018. Elle propose de créer des « fraternités synodales » (équipes de 4 à 8 personnes) dans les paroisses mais aussi dans les établissements scolaires afin de débattre, échanger et faire des propositions concrètes sur la vie de l’Eglise d’Ille-et-Vilaine. Après cette année de réflexion, l’évêque enverra une lettre pastorale définissant les grandes orientations pour l’Eglise 35. Ces réflexions pourront « alimenter » le projet pastoral de l’école.
2. **Travaux – accès à l’école**
   * Les classes de CM2 déménageront vendredi 10 février dans leurs nouveaux locaux. Les récréations n’auront plus lieu que sur la grande cour.
   * Le pôle administratif sera transféré un peu plus tard.
   * Circulation dans l’établissement : l’accès côté mail sera conservé mais les enfants seront récupérés par les parents sur la grande cour. Un cheminement délimité par des barrières sera créé devant les bureaux actuels.
   * Ces changements feront l’objet d’une info dans la note aux familles de février.
3. **Portes Ouvertes et bénédiction du 4 mars**
   * 9H – 11H30 : Portes Ouvertes pour l’ensemble de l’école ; pot et associations dans le réfectoire des maternelles.
   * 11H30 : Bénédiction de l’école maternelle
     + - Accueil dans la cour de la maternelle
       - Ruban sur la cour
       - Visite rapide pour les personnes ne connaissant pas l’école
       - Temps de bénédiction dans la salle de jeux
       - Discours des officiels (CE, LL, OGEC, APEL, Elus, DD, Evêque)
       - Visite des classes de CM2 et du pôle administratif rénovés.
       - Pot au réfectoire des primaires
4. **Informations diverses**
   * Une ouverture de classe élémentaire est espérée ; verdict le 8 février. Si l’ouverture était confirmée, l’ancienne classe de GS accueillerait la 10ème classe.
   * Rappel des dates de l’A.P.E.L.